



توانسبرانسسي المغرب
transparency maroc



PROJETS DE TM

PROJETS DE TM

Ciôturés

Table des matières

Présentation de Transparency Maroc	5	Mobilisation citoyenne pour des réformes porteuses sur la voie de la gouvernance publique	15
<i>Objectifs</i>	5	<i>Objectifs</i>	15
<i>Projets actuels de Transparency Maroc</i>	5	<i>Activités</i>	15
		<i>Résultats</i>	15
Accès à l'information et transparence du système fiscal	7	Mobilisation des jeunes contre la corruption	16
<i>Objectifs du projet</i>	7	<i>Objectifs</i>	16
<i>Activités du projet</i>	7	<i>Activités</i>	16
<i>Résultats attendus</i>	7	<i>Résultats obtenus</i>	16
Action	8	L'Observatoire de la corruption et du développement de la transparence au Maroc	18
<i>Objectifs</i>	8	<i>Objectifs</i>	18
<i>Activités</i>	8	<i>Activités</i>	18
<i>Résultats</i>	8	<i>Résultats</i>	18
Centre d'assistance juridique anticorruption(CAJAC)	9	Paroles urgentes	20
<i>Objectifs</i>	9	<i>Objectifs</i>	20
<i>Activités</i>	9	<i>Impact</i>	20
<i>Résultats atteints</i>	10	Renforcement organisationnel et structurel de TM (TIMP)	21
		<i>Résultats attendus</i>	21
Système national d'intégrité (SNI)	11	<i>Impact</i>	21
<i>Objectifs</i>	11	Budget annuel de fonctionnement de Transparency Maroc	22
<i>Résultats atteints</i>	11		
<i>Résultats attendus</i>	11		
Formation de formateurs	12		
<i>Impact</i>	12		
Promotion de la responsabilité démocratique des pouvoirs publics au niveau local	13		
<i>Les Objectifs</i>	13		
<i>Les activités</i>	13		
<i>Résultats atteints</i>	14		

Présentation de Transparency Maroc

Transparency Maroc (TM), association reconnue d'utilité publique par décret n° 2.09.391 du 11 juin 2009, a été créée le 6 janvier 1996 par un groupe de citoyens pour faire face à une situation alarmante de corruption et de manque de transparence, d'éthique et de bonne gouvernance. C'est une organisation non gouvernementale qui adhère aux principes contenus dans la charte de Transparency International, organisation internationale qui s'est donné comme objectif de lutter contre la corruption à travers le monde.

Depuis sa création, Transparency Maroc inscrit son action de lutte contre la corruption dans le cadre du mouvement démocratique qui œuvre pour la bonne gouvernance, le développement de la citoyenneté, la promotion de l'Etat de droit et l'instauration d'un Système national d'intégrité. Elle se propose également d'être un catalyseur des initiatives et des synergies qui se développent dans ce domaine, en particulier celles émanant des milieux politiques, du secteur privé et du gouvernement.

D'une manière générale, l'Association tente à travers les différents projets qu'elle met en place ou par les commissions qu'elle a constituées, d'étudier le phénomène de la corruption, de mieux le comprendre, d'informer et de guider les différents acteurs dans leurs analyses et leurs actions. Sa mission vise à combattre la corruption sous toutes ses formes œuvrer pour l'édification d'un système national d'intégrité et maintenir des activités de plaidoyer, de mobilisation, et de soutien aux victimes et dénonciateurs de la corruption.

Objectifs

Pour mener à bien sa mission, Transparency Maroc s'attache à :

- acquérir et diffuser la connaissance sur les causes, les manifestations et les mécanismes de la corruption ;
- informer et sensibiliser l'opinion publique sur le développement de ce fléau et sur les moyens de le prévenir et de le combattre ;
- impliquer les milieux professionnels, politiques et autres groupements cibles dans la promotion de l'éthique, de la bonne gouvernance et de la transparence ;
- renforcer la volonté de lutter contre la corruption politique dans les milieux publics ;
- assister et orienter juridiquement les personnes témoins ou victimes de la corruption ;
- constituer un large mouvement d'opinion et des réseaux actifs en faveur de l'amélioration de la bonne gouvernance dans la gestion de la chose publique ;
- interpeller les autorités à ce sujet, dénoncer les comportements déviants, soutenir les victimes et proposer réformes et améliorations en vue de renforcer la prévention, la détection et la sanction des actes de corruption.

Projets de TM clôturés

Plusieurs projets ont été mis en place par l'Association pour la prévention et l'information autour du phénomène. Il s'agit notamment de :

- L'Observatoire de la corruption et du développement de la transparence au Maroc ;
- Le Centre d'Assistance Juridique Anti-corruption (CAJAC) ;

- Paroles Urgentes ;
- Addressing Corruption Through Information and Organized Networking (ACTION)
- Gouvernance locale ;
- Système nationale d'intégrité ;
- Transparence du système fiscal ;
- Formation des formateurs ;
- Mobilisation citoyenne pour des réformes porteuses sur la voie de la gouvernance publique ;
- Renforcement organisationnel et structurel de TM (TIMP) ;
- Accès à l'information et Transparence du système fiscal ;
- Mobilisation citoyenne contre la corruption.

Accès à l'information et transparence du système fiscal

Le projet « Accès l'information et transparence du système fiscal », financé par la fondation Stichting Oxfam Novib et doté d'un budget de 670 000 dirhams, se déroule sur une période de 12 mois (du 1er avril 2014 au 31 mars 2015). Ce projet vise à promouvoir la transparence fiscale et améliorer l'équité dans la collecte et la répartition des recettes publiques.

Objectifs du projet

- Accéder à une information budgétaire et fiscale fiable et utile ;
- Détecter les défaillances dans l'élaboration des budgets ;
- Faciliter l'accès des citoyens à l'information publique et aux procédures du système fiscal ;
- Disposer d'un référentiel commun en matière de transparence budgétaire et d'équité fiscale et mettre ce référentiel à la disposition des acteurs concernés.

Activités du projet

Transparency Maroc organisera les activités suivantes :

- Diagnostiquer et analyser le système fiscal ;
- Formuler des recommandations visant la promotion de l'accès à l'information et la transparence budgétaire, particulièrement dans le domaine fiscal ;
- Elaborer un guide budgétaire et fiscal à mettre à la disposition des citoyens ;
- Organiser des rencontres régionales et ateliers pour partager les résultats et enrichir les recommandations.

Résultats attendus

- Une meilleure connaissance par les citoyens et les contribuables (personnes physiques et morales) des principes et modalités des recettes fiscales ;
- Mobilisation de la société civile sur les questions de transparence budgétaire et d'équité fiscale ;
- Intégration de mesures de transparence et de l'équité fiscale dans les lois de finances à venir ;
- Sensibilisation des fonctionnaires et des administrations en charge de l'élaboration des budgets de l'importance de la transparence dans leurs prises de décisions.

ACTION

Le Projet « ACTION » (Addressing Corruption Throught Information and Organized Networking) vise globalement à promouvoir le Droit d'Accès à l'Information (DAI) en tant que levier pour la bonne gouvernance et la reddition des comptes. « ACTION » est un projet financé par Transparency International jusqu'en septembre 2013.

Objectifs

- Soutenir le plaidoyer et l'expertise développés par TM depuis 2007 pour l'adoption d'une loi sur le droit d'accès à l'information au Maroc,
- renforcer des capacités de la société civile à travers des formations notamment,
- explorer les différentes possibilités qu'offrent les médias sociaux et les nouvelles technologies afin de mobiliser les jeunes et les encourager à l'activisme et l'engagement citoyen,
- approfondir les connaissances sur le cadre législatif du DAI, et les mécanismes concrets pour fournir les informations publiques et permettre aux citoyens d'y accéder,
- plaider auprès des pouvoirs publics concernés pour la mise en place d'un cadre législatif progressiste garantissant un libre accès des citoyens aux informations publiques.

Activités

- assurer des formations auprès de la société civile sur l'usage des nouvelles technologies et des médias sociaux dans la lutte contre la corruption,
- sensibiliser les médias sur le journalisme d'investigation au service de la lutte contre la corruption et de sa dénonciation,
- diffuser le plaidoyer de Transparency Maroc et de ses partenaires de la société civile sur le droit d'accès à l'information auprès des acteurs publics (administrations, élus et autorités locales).

Résultats

Le projet a permis d'assurer des campagnes de sensibilisation et de formation au niveau national et régional et de constituer un large réseau national et régional pour la promotion du droit d'accès à l'information, dont notamment :

- le Réseau Marocain pour le Droit d'Accès à l'Information (REMDI),
- des groupes « face book » pour le partage et le plaidoyer dans 7 régions,
- 4 blogs destinés à promouvoir le droit d'accès à l'information et à dénoncer des faits de corruption,
- des formations sur le journalisme d'investigation ont été organisées en faveur des journalistes locaux dans 4 régions,
- des campagnes de sensibilisation destinées aux administrations, autorités locales et élus locaux ont été réalisées,
- Un séminaire regroupant toutes administrations concernées par le DAI,
- un site internet exclusivement dédié au DAI a été créé.
(www.dai-transparencymaroc.com)

Centre d'assistance juridique anticorruption(CAJAC)

Le centre d'assistance juridique anti-corruption (CAJAC) constitue un interlocuteur fiable et neutre, qui se met à l'écoute des citoyens pour valoriser les bonnes pratiques citoyennes. Pour l'association, le développement de cette fonction constitue également un moyen de mieux comprendre les mécanismes de la corruption au quotidien, d'en établir une typologie objective et d'alimenter ainsi son travail d'analyse et de plaider qui vise l'amélioration du cadre institutionnel et des procédures, en se référant à l'observation circonstanciée.

Transparency Maroc avait mis en place en 2007 une cellule d'aide aux victimes de la corruption qui fut animée par deux avocats qui recevaient d'une façon hebdomadaire des plaignants, examinaient leurs doléances et leur apportaient une assistance et une aide juridiques.

Le CAJAC a ensuite été installé à Rabat grâce à un financement de Transparency International pour une durée de deux années (2009-2010). L'expérience qu'il a accumulée a été capitalisée et consolidée progressivement pour assurer sa pérennisation, grâce notamment à une subvention de 300.000,00 Euros de la délégation de l'Union Européenne (UE) au Maroc, qui lui a été acquise depuis février 2011 sur une période de trois années.

Cette expérience a été consolidée en l'étendant dans différentes régions du Maroc. Deux antennes régionales ont été mises en place à Fès et à Nador grâce à une subvention de l'ambassade des Pays Bas d'un montant de 250.000 Euros pour la période allant du 15 Juin 2011 au 31 Décembre 2013.

Objectifs

- Contribuer à l'instauration de la bonne gouvernance au Maroc par le renforcement de la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et le plaider en faveur de l'amélioration du cadre institutionnel, de la transparence et de la reddition de comptes ;
- promouvoir le changement des comportements individuels et collectifs face à la corruption en procurant aux victimes et aux témoins un soutien efficace, bénévole et non partisan pour renforcer le plaider de la société civile en vue d'instaurer des réformes et d'améliorer les politiques publiques anti-corruption.

Activités

- assurer l'accueil des citoyens et le traitement de leurs requêtes afin de leur procurer, par l'assistance et le conseil juridiques, un appui pour réagir à tous les problèmes relatifs à la corruption ;
- mener des actions de communication et de sensibilisation destinées aux citoyens ;
- interroger et informer les administrations sur les cas de corruption ;
- diffuser des informations régulières sur les actions et les résultats ;
- animer des ateliers de sensibilisation et d'information auprès des administrations publiques ;
- organiser des séminaires de sensibilisation et de formation en direction des professionnels de la communication sur le thème de la corruption et ses conséquences sur les prestations des services publics ;

- organiser avec les medias des rencontres pour les sensibiliser à la nécessité de mise en place de mécanismes pour combattre ce fléau au sein de leur profession ;
- associer d'autres acteurs de la société civile à travers un lobbying dans le travail de plaidoyer.

Résultats atteints

- Depuis sa création en 2009, le centre d'assistance juridique a reçu 3910 plaintes dont 1090 dossiers ouverts ;
- Le centre a adressé 187 correspondances aux autorités concernées par les plaintes pour leur demander de s'informer sur les irrégularités dénoncées et de prendre les mesures nécessaires ;
- La constitution de partie civile de Transparency Maroc dans trois affaires de corruption;
- les citoyennes et les citoyens ont accès à une assistance juridique de qualité et à titre gracieux pour faire face à la corruption ;
- les citoyens sont plus conscients de la nécessité de dénoncer la corruption et de défendre leurs droits et intérêts légitimes;
- les pouvoirs publics sont saisis des pratiques en la matière et invités à rétablir les citoyens dans leurs droits ;
- Les médias, particulièrement les journalistes d'investigation, comprennent mieux le phénomène de la corruption et sont conscients de l'importance de combattre ce fléau ;
- Les différentes parties prenantes s'appuient sur les faits pour réclamer, concevoir et mettre en œuvre les réformes visant la prévention de la corruption et l'amélioration de la gouvernance.

Système national d'intégrité (SNI)

Ce projet, financé par Transparency International, vise dans une première étape à réaliser une étude sur le système national d'intégrité (SNI) dans le cadre d'une approche participative avec les parties prenantes et dans une seconde étape, à organiser des actions de plaidoyer.

Le projet a débuté en 2013 et prendra fin le 30 avril 2015.

Objectifs

- Analyser l'efficacité des institutions nationales dans la lutte contre la corruption ;
- Participer, en tant qu'acteur de la société civile, à l'identification des points à améliorer et présenter les recommandations prioritaires afin de promouvoir des réformes durables et efficaces ;
- Renforcer le système national d'intégrité par des actions de plaidoyer.

Résultats atteints

- Réalisation d'un rapport sur le système national d'intégrité pour l'an 2013 ;

Résultats attendus

- Organiser des actions de plaidoyer ;
- Présenter des projets de réformes.

Formation de formateurs

La formation des formateurs dans le domaine de la sensibilisation contre la corruption engagée par TM au cours de l'année 2001 en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale a été mis en place en vue de sensibiliser les futures générations sur les méfaits de la corruption considérant que la sensibilisation et l'éducation sont importantes pour le présent et encore plus pour l'avenir d'une société plus transparente. Pour consolider ce travail et mettre en place un cadre de développement d'activités et de formation structurées, une convention a été signée entre TM et le ministère le 10 décembre 2003. De nombreuses activités ont été développées dans cette perspective sous différentes formes notamment :

- organisation des campagnes de sensibilisation et ateliers de formation ;
- conception de livres et de manuels de sensibilisation et de formation de formateurs ;
- production d'affiches et de supports (pièces théâtrales, concours de peintures pour les élèves ;
- réalisation d'une étude sur le traitement des valeurs d'intégrité et de bonne gouvernance dans les manuels scolaires et une enquête sur la gouvernance dans le cycle primaire.

Impact

Les campagnes de sensibilisation développées dans le cadre de ce projet dans les établissements scolaires ont montré l'existence d'un grand intérêt chez les élèves et la communauté éducative démontrant le caractère stratégique et les potentialités de l'action dans ce domaine et a permis de promouvoir les conditions de la mise en place d'un réseau d'éducateurs et de groupes de travail dans différentes villes du pays et la production d'un matériel didactique de formation (en arabe et en français) permettant de mieux animer les activités organisées dans les établissements scolaires.

Promotion de la responsabilité démocratique des pouvoirs publics au niveau local

Le projet « Promotion de la responsabilité démocratique des pouvoirs publics au niveau local » vise à contribuer à l'instauration de la bonne gouvernance au Maroc par le renforcement de la participation citoyenne et la promotion de la transparence dans la gestion communale. L'action a pour but d'encourager les élus locaux à produire un service de qualité, et les amener à tenir compte des attentes de leurs administrés et de la société civile. Le projet est financé par l'union européenne jusqu'au décembre 2014.

Les objectifs

- Détecter les défaillances de fonctionnement communal favorisant la corruption
- Vaincre les résistances politiques et bureaucratiques et mobiliser en faveur de la transparence de la gestion communale et de l'amélioration des procédures
- Faciliter l'accès des citoyens à l'information publique et aux procédures tout en résorbant le déficit de confiance entre les citoyens et les élus
- Encourager la concertation avec la société civile et avec toutes les parties prenantes
- Provoquer des engagements publics des élus, des fonctionnaires et des prestataires délégués sur la voie de la lutte contre la corruption

Les activités

Réalisation d'un diagnostic par commune lié à la bonne gouvernance à travers :

- L'observation et revue d'un projet proposé par la commune.
- Organisation de focus groupe et entretiens avec les groupes cible.
- Elaboration d'un rapport de diagnostic à diffuser aux parties prenantes.
- Assurer les besoins de formation identifiés par cibles (élus- fonctionnaire – société civile et journalistes) selon les résultats du diagnostic.
- Organisation de rencontres/débat/séminaire portant sur le sujet de la bonne gouvernance- charte communale.
- Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un projet pour identifier les dysfonctionnements existant qui favorisent la corruption (suivi des projets liées aux marchés publics et gestion déléguée et autres).
- Le plaider et la sensibilisation de l'autorité de tutelle sur le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires communales.
- Accompagner la société civile locale pour plus d'autonomie et une meilleure participation dans la gestion de la chose locale.
- Elaborer un guide de bonne pratique en gouvernance locale et mener un plaidoyer auprès de la direction générale des collectivités locales afin de mettre en place les normes de transparence dans les communes.

Résultats atteints

- Les citoyennes et les citoyens sont sensibilisés et conscients de leurs droits et ils les font valoir en face des administrations.
- Les fonctionnaires communaux bénéficient d'une meilleure connaissance des procédures et sont au service des citoyen(ne)s.
- Les élus et les gestionnaires locaux sont convaincus que la transparence, la concertation et le partage de l'information sont les clés de la bonne gouvernance.

Mobilisation citoyenne pour des réformes porteuses sur la voie de la gouvernance publique

Ce projet, financé par l'ambassade des Pays-Bas au Maroc sur une période de 15 mois qui débute au mois d'août 2012, est une continuation du travail déjà mené par Transparency Maroc sur la protection des victimes et témoins en matière de corruption, et sur la révision du cadre légal régissant l'Instance centrale de prévention de la corruption.

Objectifs

- Plaider pour la réforme de la justice ;
- Etudier l'efficacité et l'effectivité des institutions de contrôle et de lutte contre la corruption ;
- Poursuivre le plaidoyer en matière de protection des témoins et victimes de la corruption, avec un focus sur la protection des droits économiques et professionnels des témoins et lanceurs d'alertes ;
- Lancer des initiatives et des compétitions nationales/locales.

Activités

- Plaider pour la réforme de la justice: organisation des ateliers de concertation avec les dix associations signataires du Mémo de 2010 ;
- Etudier l'efficacité et l'effectivité des institutions de contrôle et de lutte contre la corruption ;
- Réalisation d'une étude sur la cour des comptes ;
- Poursuivre le plaidoyer en matière de protection des témoins et victimes de la corruption ;
- Lancement du prix du meilleur article sur la corruption.

Résultats

- Constitution d'une force de proposition pour la mise en place de la nouvelle instance de réforme de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption prévue par la constitution de 2011 ;
 - Présentation des commentaires et propositions de l'association sur le projet diffusé par les instances gouvernementales concernant cette instance ;
 - Lancement du débat public sur la nouvelle instance et information des acteurs sur les enjeux et les recommandations pour une réforme efficace dans le contexte de la nouvelle constitution. Sur ce point, organisation d'une rencontre réunissant de nombreux participants ;
 - Réseautage pour accompagner la réforme de la justice en cours ;
 - Réalisation d'une étude sur la cour des comptes et une étude sur la protection des droits économiques des témoins, dénonciateurs et lanceurs d'alerte dans le domaine de la corruption, pour permettre d'informer, de mobiliser et d'orienter les acteurs vers les chantiers prioritaires de changement ;
 - Encouragement des initiatives citoyennes ;
- favoriser une forte implication des organisations de droits humains dans la lutte contre la corruption.

Mobilisation des jeunes contre la corruption

Ce projet, financé par l'ambassade des Pays-Bas au Maroc, se déroule sur une période de 24 mois qui a débuté au mois d'août 2012. Par ce projet, Transparency Maroc partage les initiatives entreprises par les différentes composantes de la société civile et agit dans le sens de promouvoir une culture de lutte contre la corruption chez tou(te)s : média, société civile, administrations publiques, instituts de recherche, établissements scolaires, jeunes,...etc..Des rencontres annuelles (forums, journées de la transparence... etc.) sont programmées pour développer l'échange et consolider les liens entre les citoyens et les activistes anti-corruption.

Objectifs

- Développer les comportements et attitudes d'intégrité parmi les jeunes ;
- Promouvoir les valeurs de transparence et discuter publiquement avec les jeunes des effets néfastes de la corruption ;
- Améliorer la capacité de résistance des citoyens à la corruption et faciliter leur participation au mouvement anti-corruption.

Activités

- Présenter aux jeunes lycéens la problématique de la corruption, les inciter à débattre de ce sujet, et les impliquer dans la lutte contre la corruption.
- Doter le corps enseignant d'outils pédagogiques pouvant être utilisés dans les activités d'éducation et de sensibilisation. Développer les comportements et attitudes d'intégrité parmi les jeunes, les universitaires et les futurs dirigeants.
- S'adresser à des associations de jeunes afin d'améliorer leurs capacités de résistance à la corruption et de faciliter leur participation au mouvement anti-corruption.
- Renforcer les liens avec les média, vu leur rôle important dans la dénonciation des cas de corruption et dans l'information qu'ils diffusent sur les dossiers de délinquance économique.
- La simplification des messages de sensibilisation et la mobilisation des citoyens à travers l'organisation d'un certain nombre d'activités culturelles et artistiques.

Résultats obtenus

- Plus de 600 élèves sensibilisés dans 10 établissements scolaires relevant de quatre académies régionales.ces élèves sont capables d'appréhender la problématique de la corruption dans sa globalité et d'exprimer leur rejet du phénomène à travers différentes formes d'expression (dessin, proverbes...).
- Des clubs de transparence ont été créés au niveau de chaque établissement visité permettant d'assurer la durabilité de l'action.
- Des professeurs d'enseignement secondaire ont bénéficié d'une formation sur le guide d'éducation à la transparence et la lutte contre la corruption.
- Des formations sur le journalisme d'investigation ont été organisées à Rabat, Fès et Nador

- Plus de 400 membres d'association des jeunes dans plusieurs villes ont bénéficié d'actions de sensibilisation sur les méfaits de la corruption.
- 200 étudiants de l'université Al Akhawayn ont participé à une journée de sensibilisation sur la problématique de la corruption.
- Une campagne de communication : « Non à l'impunité » a été lancée le 9 décembre 2013 comprenant la diffusion de spots radio sur les chaînes les plus écoutées, l'affichage urbain sur les panneaux publicitaires et les bus.
- La célébration de la journée mondiale de la lutte contre la corruption à travers l'organisation d'un grand événement artistique et culturel pour décrier la corruption sous toutes ses formes en donnant la parole aux jeunes. Plusieurs ateliers ont été organisés : affiches, slam, théâtre, musique et vidéo. Ces ateliers ont permis aux jeunes artistes de s'imprégner du message de la lutte contre la corruption et par la suite chaque atelier a donné lieu à une prestation artistique ayant pour thème la lutte contre la corruption.
- Plusieurs centaines de jeunes ont pris part à cette grande manifestation artistique et culturelle. Les jeunes artistes formés lors de ces ateliers se sont approprié le message de la lutte contre la corruption en l'introduisant dans leurs productions artistiques ultérieures présentées dans divers événements.

L'Observatoire de la corruption et du développement de la transparence au Maroc

L'observatoire de la corruption et du développement de la transparence au Maroc a été créé par Transparency Maroc en 2007, avec l'appui financier de l'ambassade des Pays-Bas au Maroc. Ses missions visent à recueillir, développer et diffuser une information de qualité sur la corruption et la gouvernance.

L'observatoire a ensuite bénéficié d'un financement de la délégation de l'Union Européenne au Maroc, pour une durée de deux années (février 2011-janvier 2013). Depuis février 2013, l'observatoire bénéficie du soutien financier de Transparency International qui prendra fin en décembre 2014.

L'observatoire emploie actuellement 5 personnes expérimentées et accueille régulièrement des stagiaires (étudiants et chercheurs).

Objectifs

- Elaborer un instrument efficace d'observation et de suivi du phénomène de la corruption ;
- constituer une base de données fiable et efficace sur le phénomène de la corruption ;
- formuler des propositions à partir d'une observation concrète des théories et pratiques documentées.

Activités

- Collecter quotidiennement des informations à partir de sources d'information diverses : presse, institutions spécialisées, associations professionnelles, recherches et travaux universitaires, textes législatifs et réglementaires, rapports et enquêtes administratives... ;
- faire un classement systématique de ces informations ;
- produire des synthèses hebdomadaires, trimestrielles et annuelles sur les faits relatifs à la corruption ;
- organiser des ateliers thématiques sur des sujets d'actualité en impliquant les acteurs concernés et produire des lettres d'informations ;
- impliquer les acteurs économiques, sociaux ainsi que les administrations en diffusant régulièrement les résultats de ses travaux et recherches.

Résultats

- Transparency Maroc dispose aujourd'hui d'une base de données contenant des documents, des rapports ainsi que les faits relatifs à la corruption rapportés par la presse depuis 2010.
- Le fonctionnement de l'observatoire est assuré par 5 personnes permanentes et compétentes en matière de documentation, de rédaction et de traduction.

- L'observatoire a organisé 15 ateliers thématiques et produit 15 lettres d'information sur notamment: la réforme de la justice, le blanchiment de capitaux, les marchés publics, le droit d'accès à l'information et l'économie de rente.
- L'observatoire produit aussi une revue de presse hebdomadaire, ainsi que des rapports trimestriels et annuels relevant les principaux faits marquants relatifs à la corruption et à la gouvernance.

Paroles urgentes

Le projet « Paroles urgentes » a été pensé comme une démarche participative et un espace d'expressions artistiques pour impliquer les jeunes artistes afin qu'ils développent eux-mêmes des formes d'expressions artistiques en vue de dénoncer et de décrier la corruption sous toutes ses formes, elle prolongeait le mouvement de contestation et donnait la parole aux jeunes .

Plusieurs formes d'expressions artistiques étaient organisées sous forme de H'laquis contemporaines : théâtre, slam, zajal, performances, vidéos, affiches.....

Une série d'ateliers ont été organisés en mai 2012, et ont convergé vers la célébration de la journée mondiale le samedi 8 décembre 2012 à la cathédrale Sacré-Cœur à Casablanca. Plusieurs centaines de jeunes ont pris part à cette grande manifestation artistique et culturelle, qui a connu un incontestable succès.

En décembre 2013, la deuxième édition de ce projet à été organisée sous forme de caravane artistique vers les cinq villes suivantes : El Jadida –Azemmour – Sidi Bennour – Safi –Ben Guerir, tout en profitant des acquis de la 1ère version de Paroles Urgents et de la jeune population fidélisée et expérimentée et en visant également la continuité et la capitalisation des efforts déployés dans le cadre de ce projet .

Objectifs

- Contribuer à développer les comportements et attitudes d'intégrité parmi les jeunes ;
- Mobilisation des jeunes artistes en vue de développer le rejet de la corruption et utilisation de l'art pour porter le message de la lutte contre la corruption ;
- Utiliser les différentes expressions artistiques et culturelles pour mobiliser contre la corruption ;
- Toucher un large public en se produisant sur les espaces publiques ;
- Encourager les jeunes et les associations locales à adhérer à la lutte contre la corruption ;
- Décentraliser le travail de sensibilisation et de mobilisation contre la corruption mené par TM.

Impact

Le projet « paroles urgentes » a permis une forte adhésion des jeunes artistes de Casablanca et de cinq autres villes du Maroc à travers les différentes disciplines artistiques et a permis également l'élaboration de supports de communication (Affiches, vidéos, tee-shirts, sacs ,parapluies,...) et permettant aux jeunes l'appréhension du phénomène de la corruption par le biais de l'art.

Renforcement organisationnel et structurel de TM (TIMP)

Le projet TIMP s'inscrit dans le cadre d'un programme régional initié par Transparency International sur une période de 28 mois à partir de septembre 2012 avec un budget de 710.000 EUR et ayant pour objectif de contribuer au renforcement organisationnel et structurel des sections de la région MENA en vue de permettre un développement ciblé et original des activités de promotion de l'intégrité et des bonnes pratiques, afin de favoriser une forte implication des citoyens et de développer des plaidoyers sur des thématiques précises.

Ce projet est constitué de trois composantes : le renforcement des capacités structurelles, managériales et financières de l'association, la promotion de la recherche, de la formation et des connaissances en matière de lutte contre la corruption, le soutien à l'action citoyenne et le secteur public et intégrité

Résultats attendus

- la consolidation organisationnelle et structurelle de l'association ;
- Renforcement de la participation citoyenne à la lutte contre la corruption ;
- Le développement de la connaissance, son partage et sa diffusion visant à alimenter la promotion d'un plaidoyer efficace contre la corruption ;
- promouvoir et mobiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Permettre à un grand nombre de jeunes artistes de participer à la lutte contre la corruption et d'adhérer à la défense des principes d'intégrité.

Impact

- mobilisation citoyenne contre la corruption par l'organisation de différentes activités et la mise en place de campagnes de plaidoyer ;
- Mobilisation des jeunes artistes en vue de développer une culture de rejet de la corruption ;
- Récompense et encouragement des bonnes pratiques et des initiatives de dénonciation et de rejet de la corruption ;
- Le développement de supports de communication et de sensibilisation contre les méfaits de la corruption ;
- Le renforcement de la capacité de TM de travailler ensemble avec les partenaires associatifs pour la promotion de la gouvernance.

Budget annuel de fonctionnement de Transparency Maroc

Rubriques	Montant annuel en DH
Charges locatives	
Loyer Rabat	240 000,00
Assurance Multirisques (Rabat et Casa)	4 396,50
Téléphone/Eau/électricité (Rabat-Casablanca)	82 800,00
Total charges locatives	327 196,50
Ressources Humaines	
Directeur exécutif	466 233,36
Responsable Administrative et financière	230 366,76
Web Master	153 648,84
Assistante Administrative	99 454,32
Assistante Administrative et Financière	102 634,92
Agent d'accueil et de sécurité	46 138,20
Femmes de ménage	22 428,00
Assurance Accident de travail	7 903,01
Total ressources humaines	1 128 807,41
Autres charges	
Frais du comptable	75 000,00
Frais Maintenance	8 640,00
Frais du site internet	3 600,00
Total autres	87 240,00
TOTAL GENERAL	1 543 243,91



Casablanca : siège

24, bd Khouribga, 3^e étage.

E-mail : transparency@menara.ma

Tél. : 0522.54.26.99

Fax : 0522.45.13.91

Rabat

28, rue Oum Errabiaa. Agdal.

E-mail : contact@transparencymaroc.ma

Tél. : 0537.77.80.01

Fax : 0537.68.36.82